

un espace économique hétérogène

De très haut dans le ciel, d'un vaisseau spatial par exemple, comment la population de notre pays peut-elle apparaître ? On doit d'abord apercevoir une énorme fourmilière humaine, celle de la région parisienne ; puis deux ou trois autres de moindre importance, mais cependant bien visibles ; avec un peu d'attention, il doit encore être possible de distinguer une dizaine de zones urbaines ou de zones de peuplement à densité assez faible ; il faut ensuite écarquiller les yeux pour découvrir dans le « désert français » préfectures et sous-préfectures.

C'est très vraisemblablement au niveau de la douzaine de zones de peuplement urbain et industriel que nous apercevons sans trop de peine que va se jouer l'avenir français. Chacune de ces zones va devoir résoudre, au cours des prochaines décennies, des problèmes d'une ampleur et d'une complexité exceptionnelles : problèmes d'emploi, d'urbanisme, d'organisation de l'espace, de développement, etc. Ces zones sont et seront de plus en plus concurrentes entre elles, mais surtout avec les zones analogues des pays étrangers, celles du Marché Commun d'abord, mais également celles des autres pays. Pour progresser ou pour survivre, chaque zone française devra mobiliser toutes ses forces ; or les atouts dont chacune dispose sont d'une qualité et d'une efficacité très inégales. Une analyse, même superficielle, révèle leur extrême hétérogénéité. Tout est différent : les structures d'âges de la population ; la structure d'emploi par grand secteur ; l'importance relative des différentes activités industrielles, commerciales, du tertiaire supérieur ou encore celle des entreprises à vocation

soit régionale, soit internationale ; les moyens d'éducation et de formation professionnelle ; le niveau technique et culturel de la population, etc.

A l'évidence, l'avenir de ces zones dépend de celui des activités qui y sont déjà implantées et de celles qui pourraient s'y établir. Les activités déjà implantées connaîtront des fortunes diverses : nous le savons, les unes seront en expansion, d'autres en stagnation, certaines enfin disparaîtront. Dès maintenant, il est possible de prévoir qu'elles sont, en fin de compte, les zones qui auront à souffrir et celles qui pourront bénéficier des évolutions attendues des diverses activités traditionnelles.

Mais l'avenir de chacune de ces zones dépendra sans doute plus encore du nombre et de la qualité des activités nouvelles qui viendront s'ajouter aux activités anciennes et, le cas échéant, les remplacer. Pour prendre la mesure du phénomène, rappelons que, au cours des prochaines années, c'est un investissement égal en efficacité à la totalité de l'investissement actuellement en service, qui devra être mis en place. Or les conditions de localisation des grandes unités modernes de production, notamment en matière de volume et de qualification de la main-d'œuvre, sont telles que la plus grande part de cet investissement nouveau devra nécessairement être mise en place dans les quelques zones françaises de peuplement que nous apercevons du haut de notre vaisseau spatial. Ces implantations décideront du sort des centaines de milliers de personnes habitant ces zones ; aussi la concurrence sera-t-elle exceptionnellement sévère pour attirer les investis-

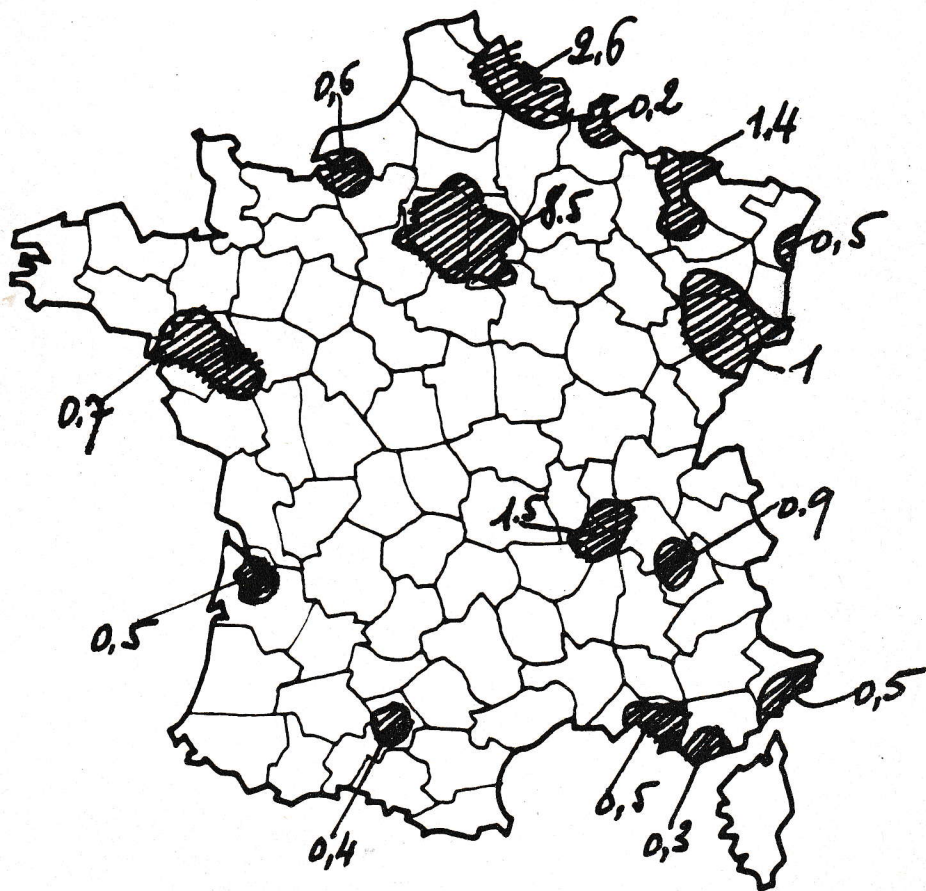
seurs et aura pour cadre, non le seul espace français, mais fait capital, l'espace européen tout entier, sinon l'espace mondial ainsi que le révèlent les politiques de développement des grandes entreprises multinationales. En fait, nous ne pourrions poser avec quelque sérieux le problème des chances d'avenir des zones françaises de peuplement que lorsque notre vaisseau spatial sera monté assez haut pour nous révéler, en une seule vision, l'ensemble des zones de peuplement de toute l'Europe et que son orbite nous aura permis de survoler les grandes régions de concentration industrielle et urbaine des autres parties du monde...

Pour mettre en évidence avec quelle intensité et quelle rapidité, l'évolution économique risque de remettre en question le sort des différentes zones françaises, nous prendrons l'exemple des industries textiles, solidement implantées précisément dans quatre de ces zones. Une étude, que nous croyons

d'un intérêt fondamental, vient de mettre en évidence à quel point les industries « traditionnelles » textiles vont voir leurs structures bouleversées au cours des prochaines décennies par le progrès technique, et par conséquent le montant, les qualifications professionnelles et également la localisation de la main-d'œuvre qu'elles utilisent (1). A la suite d'une analyse minutieuse portant sur les différents matériaux et procédés les plus récents utilisés ou susceptibles de l'être par les industries textiles — certains n'ont pas encore dépassé le stade de l'éla-

- (1) Programmation nationale et progrès technique. Etude réalisée par le B.I.P.E. pour le Commissariat Général du Plan d'Equiperment et de la Productivité. Tome II: La prévision à long terme du progrès technique et la définition des objectifs à long terme des industries, étude réalisée par M^{me} Guiriec.

Grandes zones de peuplement industriel ou urbain



boration — et sur leurs chances respectives de développement, il semble possible de définir avec une relative précision les grandes lignes de l'évolution technique à laquelle les industries textiles vont devoir s'adapter à relativement brève échéance.

Les conséquences en sont d'une extrême gravité pour peut-être plus de 300 000 emplois actuels. L'évolution des techniques textiles condamne en effet à terme relativement rapproché la quasi totalité du type de main-d'œuvre actuellement employée. Quelles tâches pourront être confiées aux actuels conducteurs des matériels de filature et aux manutentionnaires, le jour où la filature pourra être réalisée sur deux machines à processus électrostatique, précédées d'une ouvreuse automatique ? Quel pourrait être le rôle des conducteurs actuels des métiers à tisser et à tricoter le jour où les fabrications pourront être intégrées à un ordinateur et réalisées sur des métiers électroniques à commande électromagnétique ? Quel sera le besoin de main-d'œuvre ouvrière non qualifiée pour irradier des fibres et des textiles, les teindre ou les traiter selon un cycle d'annoblissement programmé automatiquement ? Un montant de population de même ordre de grandeur que celui actuellement employé dans les industries textiles serait donc en chômage à terme relativement proche si une bonne partie de la génération actuelle et la génération suivante ne recevait pas rapidement une formation professionnelle mieux adaptée aux techniques nouvelles.

Au niveau des zones de peuplement également, les conséquences du progrès technique seront d'une importance extrême. Actuellement l'ensemble du secteur textile (production de fils chimiques, industries textiles de transformation et industries de la confection) se localise en quatre zones : la région Nord-Normandie, la région parisienne, la région est des Vosges et de l'Alsace, enfin la région lyonnaise. Pour toute une série de raisons, dont les principales sont la qualité des chefs d'entreprise et leurs facultés d'adaptation ainsi que l'existence d'une main-d'œuvre déjà fortement qualifiée, il y a fort à parier que l'industrie textile se partagera à l'avenir entre deux métropoles textiles : la région Nord et la région lyonnaise, tandis que la région Est, avec quelques entreprises importantes, devrait constituer un relais intermédiaire et que les activités textiles de la région parisienne et des Vosges connaîtraient un déclin inéluctable. Ceci dans l'hypothèse où d'autres régions du Marché commun ne se seraient pas révélées plus attractives pour les capitaux français...

Par cet exemple, qui pourrait aisément être étendu à d'autres activités — est-il en effet une activité qui n'est pas ou ne va pas être profondément bouleversée par le progrès technique ? — nous avons simplement voulu donner une idée de l'ampleur de l'un des problèmes que vont devoir

affronter à relativement brève échéance les zones françaises de peuplement. Celles-ci seront-elles capables de faire face dans des conditions satisfaisantes ?

— Nous avons souligné la grande homogénéité des zones, leur différence de sensibilité aux évolutions structurelles qui vont affecter les diverses activités qui les animent, l'importance de ces évolutions dans un délai relativement court. Pour progresser ou simplement survivre, ces zones devront — nous le savons — définir une politique active afin d'être en mesure de profiter des chances que peut leur offrir l'évolution économique et technique. Elles devraient notamment améliorer la structure des qualifications professionnelles de leur population, par exemple en organisant à une échelle convenable la formation des jeunes et des adultes ou encore en favorisant l'implantation et le développement du tertiaire supérieur, etc... ; développer des moyens d'information économique et technique spécialement adaptés aux besoins actuels et futurs des responsables politiques et économiques ; trouver des solutions régionales pour rendre plus attrayantes les conditions de vie malgré les difficultés provoquées par la concentration urbaine, etc... Ce n'est qu'à cette condition que chaque zone pourra attirer les activités, les usines nouvelles qui garantiront son avenir et le niveau de vie de sa population.

Mais pour que les zones de peuplement que nous distinguons du haut des airs sur la terre de France puissent remplir le rôle qui, sous peine de mort, doit devenir le leur, il convient que ces zones se transforment en « régions » en ce sens qu'elles devraient être mises en mesure de manifester leur personnalité et de prendre en charge leur destinée. Aussi devraient-elles être dotées des structures représentatives susceptibles d'exprimer les espérances et les décisions du groupe ainsi que des moyens administratifs et financiers nécessaires pour rendre efficaces ces décisions. Mais il est une condition préalable pour que ces conditions ne soient pas que chimériques : que chaque membre du groupe soit suffisamment conscient de la solidarité entre son avenir personnel et celui de sa « région » et soit prêt à participer à la détermination de cet avenir ; également qu'il existe une élite politique, économique et culturelle ayant des intérêts locaux suffisamment importants et capable tant sur le plan intellectuel que matériel de prendre efficacement en main l'avenir de la région.

Ces quelques réflexions n'avaient d'autre but que de suggérer qu'il convenait sans doute de réfléchir à une définition nouvelle des « régions » françaises. Cette définition devrait assurer une meilleure adaptation des structures politiques, administratives et économiques de chaque « région » aux nécessités techniques et économiques de la croissance de celle-ci.



